

# 11 FIN DE VIE DU PRODUIT

## Impacts de la solution sur les enjeux de la filière bois

Valorisation des ss/ co-produits	Recyclabilité (reverse logistic, écocirculaire,...)	Dimension sociétale	Attractivité des entreprises de la filière	Nouveaux modèles d'organisation (performance, lean, ...)	Maintenance et TPM	Management des flux et de la SC	Anticiper et coller au marché	Réduction empreinte environnementale	Innovation et nouveaux systèmes de R&D
	MODÉRÉ	MODÉRÉ							
MATURITÉ DE LA FILIÈRE PALETTE BOIS VIS-À-VIS DE LA SOLUTION > <b>MOYENNE</b>									

# FIN DE VIE DU PRODUIT

## DÉFINITION

La gestion de la fin de vie du produit consiste en la planification et l'exécution des opérations de retrait du marché en optimisant l'impact environnemental et économique. Ceci peut passer par le désassemblage, le recyclage (déchets, matières premières...) ou la déconstruction.

## APPORTS

### Sur le plan économique

Plusieurs types d'apports peuvent coexister :

- Le fait de prévoir la fin de vie du produit lors de sa conception peut fournir un avantage certain lorsqu'il faut se départager de la concurrence.
- La mise en place de filières de récupération peut amener à des économies importantes au niveau de l'approvisionnement des matières premières, notamment lorsqu'elles deviennent rares.

### Sur le plan technologique

Les produits doivent être conçus de manière à pouvoir être démontés facilement, pour la réutilisation, le recyclage, ou la possibilité de se transformer en énergie utilisable.

### Sur le plan environnemental, sociétal

La gestion de fin de vie du produit est l'une des briques fondamentales de l'économie circulaire. Deux types de recyclage peuvent être distingués :

- Le recyclage en boucle fermée  
Utilisation des produits en fin de vie pour un usage et une destination identiques sans perte fonctionnelle de la matière. Ex : recyclage d'une bouteille PET en bouteille PET, recyclage du verre d'emballage en verre d'emballage, recyclage d'enrobés routiers dans la fabrication de nouveaux enrobés, etc.
- Le recyclage en boucle ouverte  
Utilisation de la matière de recyclage pour une destination différente, mais en substitution d'une matière première vierge : recyclage d'une bouteille PET en fibre polaire, recyclage du papier en produit d'isolation, etc.

## LIENS UTILES

<https://www.manager-go.com/marketing/cycle-de-vie-du-produit.htm>

<https://www.leslivresblancs.fr/dossier/plm-la-gestion-du-cycle-de-vie-du-produit>

## BIBLIOGRAPHIE

« Fin de vie des produits », sur [ecocompare.com](http://ecocompare.com), 6 août 2009.

« Fin de vie : obsolescence et déchets liés aux logiciels ? », sur [greenspector.com](http://greenspector.com), 16 août 2017.

Pierre Melquiot, « La problématique du recyclage des matériels en fin de vie », sur [reglementation-environnement.com](http://reglementation-environnement.com), 8 avril 2008.

« Gestion de la fin de vie des appareils », sur [ecoinfo.cnrs.fr](http://ecoinfo.cnrs.fr), CNRS.

Réglementation. « Recyclage des e-déchets : l'Inde fait le ménage », *Courrier international*, 10 juin 2010.

Loi no 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte - Article 99

## QUESTIONS À SE POSER

La prise en compte de la question de fin de vie des produits dès leur conception doit amener l'entreprise à questionner les schémas de production et d'approvisionnement établis afin de développer une économie circulaire autour de la valorisation de déchets.

## Et la filière palettes en bois ?

**Une branche de la filière palette bois est dédié au reconditionnement mais toutes les palettes sont-elles concernées ? Comment une entreprise de palette neuve envisage la fin de vie de son produit :**

- Valorisation énergétique
- Paillage
- Industrie du panneau, bois moulé...
- Valorisation chimique ?
- Le recyclage des palettes pour réaliser des meubles, des objets utilitaires ou de décoration s'inscrit dans la mouvance de « l'éco-concept ». Elles deviennent une matière première de choix pour tous ceux qui souhaitent dépenser peu, bricoler facilement et personnaliser de manière originale leur intérieur.

Sur ce point, aucun fabricant ne peut prévoir à l'avance ce qu'il adviendra au final de la palette qu'il vend. En revanche, sur le plan national il peut s'intéresser à la question et faire comme certains une intégration d'activités qui vise à traiter la question.



**Léa Charron**  
Responsable pôle professionnel palettes  
Tél. : 01 55 91 05 15  
[lea.charron@fnbois.com](mailto:lea.charron@fnbois.com)  
6, rue François 1<sup>er</sup>, 750008 Paris  
[www.fnbois.com](http://www.fnbois.com)

Avec le soutien de



**Crittbois**  
expertise, innovations et solutions

**Jeanne Bouchoou**  
Chargée d'affaires  
Tél. : 06 77 57 82 54  
[jeanne.bouchoou@crittbois.com](mailto:jeanne.bouchoou@crittbois.com)  
27 Rue Philippe Seguin - Bâtiment 4  
BP 91067 88051 ÉPINAL CEDEX 9